

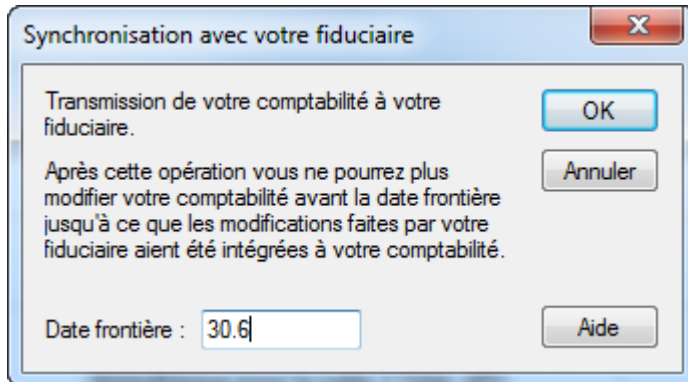


Crésus Comptabilité

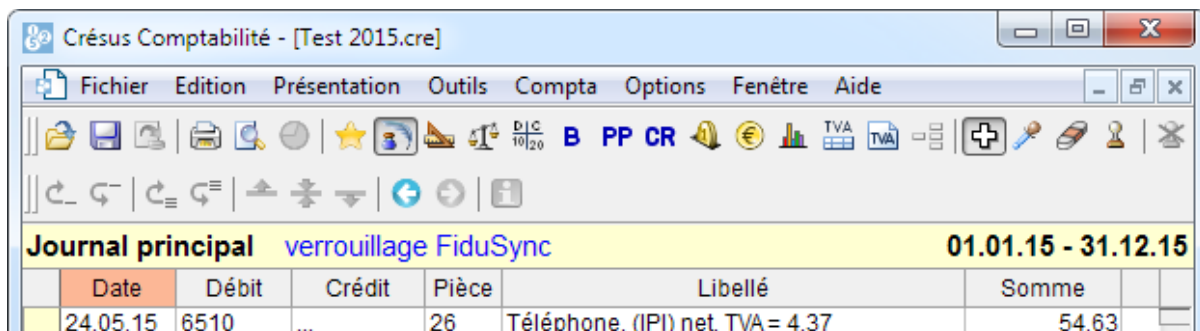
24.1 - Envoyer le fichier à la fiduciaire

24.1 - Envoyer le fichier à la fiduciaire

- Exécutez la commande *Fichier – FiduSync*.
- Spécifiez la date frontière jusqu'à laquelle vous souhaitez que la fiduciaire vérifie vos écritures (par ex. jusqu'au 30 juin).



- Cliquez sur *OK* : Crésus ouvre le dialogue de sauvegarde (§18.1 Fichiers) en incluant Fidu dans le nom de la sauvegarde.
- Générez la sauvegarde et transmettez-la à la fiduciaire.
- Votre comptabilité est maintenant figée (§4.8 Geler une période) jusqu'à la date demandée et Crésus le met en évidence :



Date	Débit	Crédit	Pièce	Libellé	Somme
24.05.15	6510	...	26	Téléphone, (IPI) net, TVA = 4.37	54.63

- Vous pouvez créer et modifier des écritures postérieures à la date charnière à votre guise, vous ne pouvez par contre pas modifier le plan comptable.